

COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

COMMUNE DE BRUXELLES VILLE

**CONTRAT COHESION SOCIALE
2011-2015**

RAPPORT ANNUEL DE LA COORDINATION LOCALE

ANNEE 2012

**Adresse (siège social) : Jeunesse à Bruxelles asbl
Avenue de l'Héliport 56
1000 Bruxelles**

Personne de contact*: BOUHOUT Karim/BEN AMAR Basma

Avant-propos

Nous remercions le soutien de nos partenaires directs qui ont contribué à la rédaction de ce rapport: Madame Faouzia Hariche, Echevine de l'Instruction publique, de la Jeunesse et de la Petite enfance de la Ville de Bruxelles, le Cabinet de l'Instruction Publique, de la Jeunesse et de la Petite enfance de la Ville de Bruxelles, l'A.S.B.L Jeunesse à Bruxelles, la CoCoF, le CrACS, et nos partenaires associatifs.

Rédacteur: BOUHOUT Karim

TABLE DES MATIERES

1- PROFIL DE LA COORDINATION

1-1 Coordination des projets de cohésion sociale/Fipi communal

1-2 Descriptif de la coordination locale de la Ville de Bruxelles

1-2-1 Angle institutionnel

1-2-2 Angle fonctionnel

2- CONTRAT COMMUNAL DE COHESION SOCIALE

2-1 Les priorités régionales en matière de cohésion sociale (Quinquennat 2011-2015)

2-2 Les priorités communales en matière de Cohésion sociale (Quinquennat 2011-2015)

2-3 Suivi de la bonne exécution du contrat communal de cohésion sociale

2-4 Organisation des concertations locales

2-5 Suivi administratif et financier des projets de cohésion sociale

2-6 Réunion entrant dans le cadre des missions de la coordination locale

2-7 Suivi administratif et financier des projets Fipi communaux (2011 et 2012)

3- BUDGET

4- ETAT DES LIEUX DES ACTIONS ASSOCIATIVES DU CONTRAT COMMUNAL

4-2-1 Remarque préliminaire

4-2-2 Méthodologie

4-2-3 Analyse des contenus

4-2-3-1 Question une

4-2-3-2 Question deux

4-2-3-3 Question trois

4-2-3-4 Question quatre

5- CONCLUSION GENERALE

5-1 Avant-propos

5-2 Synthèse et enseignements des contenus

1. PROFIL DE LA COORDINATION

1-1 COORDINATION DES PROJETS DE COHESION SOCIALE/FIPI COMMUNAL.

Les responsabilités et missions de la Coordination des projets de Cohésion sociale et du FIPI de la Ville de Bruxelles sont liées au Décret 2004 de Cohésion sociale sous l'égide de la Commission Communautaire Française.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2006, les programmes Intégration - Cohabitation, Insertion sociale et Eté Jeunes ont été remplacés par le Décret de Cohésion sociale. La volonté de pérenniser ces trois programmes autour d'une politique cohérente et centralisée, a donné naissance à ce nouveau décret organisant le soutien de projets dans le cadre de la politique de cohésion sociale sous la tutelle de la Commission Communautaire Française de la Région Bruxelles Capitale (Cocof).

En pratique, la politique de Cohésion sociale consiste à mettre en place des initiatives en faveur des processus garantissant l'exercice de la citoyenneté active, du vivre ensemble des populations précaires sous l'impulsion de la Cocof et en partenariat avec les communes et les associations locales actives dans les quartiers fragilisés de Bruxelles. La sélection des projets et la répartition budgétaire font l'objet d'une concertation entre autorité communale, opérateurs associatifs et pouvoir subsidiant. La signature d'un contrat communal de Cohésion sociale vient sceller le partenariat entre ces 3 acteurs pour une durée de 5 ans.

Une coordination locale est mise en place dans chaque commune éligible pour veiller au bon développement du programme communal. Cette coordination locale est chargée d'assurer la préparation et le suivi de l'exécution des contrats communaux de cohésion sociale, en veillant d'une part, à la bonne coordination des projets, à leur accompagnement administratif et pédagogique, à leur évaluation; d'autre part à leur adéquation aux dispositifs et politiques des grandes villes.

Cette fonction de coordination locale est donc assumée par la coordination des projets de cohésion sociale et FIPI de la Ville de Bruxelles implantée au sein de l'asbl *Jeunesse à Bruxelles*.

D'autre part, la coordination de la Ville de Bruxelles suit en collaboration avec le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, les projets FIPI faisant partie du programme communal.

Le FIPI a été créé en 1991 par le Gouvernement fédéral. Son objectif est de soutenir l'impulsion des projets favorisant l'intégration sociale des personnes d'origine étrangère, la prévention des discriminations et le dialogue interculturel.

Dans ce cadre-là, la coordination locale des projets de cohésion sociale, organise l'appel à projets, prépare les fiches techniques pour l'Échevin compétent et fait une proposition de répartition des moyens alloués aux projets de cohésion sociale. Elle assure également le suivi administratif et financier de ces projets.

La coordination de ces programmes est assurée par l'asbl *Jeunesse à Bruxelles*, mandatée par la Ville de Bruxelles. La coordination fonctionne comme un « service » par rapport au secteur. Elle est le relais nécessaire vers les autorités compétentes, répond à toutes les questions techniques et administratives, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteurs de projets.

1-2 DESCRIPTIF DE LA COORDINATION DES PROJETS DE COHESION SOCIALE/FIPI DE LA VILLE DE BRUXELLES

1-2-1 ANGLE INSTITUTIONNEL

C'est le Décret de Cohésion sociale du 30 avril 2004 de la Commission Communautaire Française qui institue la coordination locale:

Chapitre III, Article 7:

« Art. 7. Afin de garantir la bonne exécution des contrats communaux de cohésion sociale, le Collège finance une coordination locale par commune éligible, selon les modalités qu'il détermine. La coordination locale est chargée de sélectionner les projets de cohésion sociale après appel public à projets, d'en organiser la coordination, de les accompagner au niveau administratif et de les évaluer. Elle est le relais entre le Collège, la commune et les associations. »

La coordination dépend du collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Bruxelles. Suite aux délibérations des dernières élections communales (2012), la cohésion sociale est désormais une matière qui ressort de Madame Faouzia HARICHE, Echevine en charge de l'Instruction Publique, de la Jeunesse et de la Petite Enfance de la Ville de Bruxelles.

Sur le plan administratif, la cellule de Cohésion sociale seconde le Service de Jeunesse de la Ville de Bruxelles qui, par convention a confié cette mission à l'asbl Jeunesse à Bruxelles (para-communale) dont l'Echevin de la Jeunesse est président de droit.

1-2-2 ANGLE FONCTIONNEL

La coordination de ces programmes est assurée par l'asbl « Jeunesse à Bruxelles », mandatée par la Ville de Bruxelles à cette fin. La coordination locale fonctionne comme un « service » par rapport au secteur régional de la cohésion sociale et du Fonds d'impulsion à la politique des immigrés. Elle est le relais nécessaire vers les autorités compétentes, répond à toutes les questions techniques et administratives, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteurs de projets associatifs.

2-1 LES PRIORITÉS RÉGIONALES EN MATIÈRE DE COHESION SOCIALE (QUINQUENNAT 2011-2015)¹:

La reconduction des priorités régionales de cohésion sociale a fait l'objet d'un resserrement conséquent des besoins conjoncturels de la Région Bruxelloise. Concrètement, les candidats au contrat communal 2011-2015 devaient introduire un projet intégrant l'une des trois priorités suivantes:

a. Le soutien et l'accompagnement scolaire :

Dans une dynamique de complémentarité avec les écoles et en lien permanent avec le milieu de vie de l'enfant, des actions seront soutenues en matière de soutien scolaire avec un accent particulier porté sur les aides spécifiques aux adolescents.

b. L'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes peu ou non scolarisés:

Les actions d'alphabétisation et d'apprentissage du français s'appuient sur des pédagogies émancipatrices et interculturelles développées dans une approche collective et participative. Celles-ci visent à faire de l'apprentissage de la langue, de la lecture, de l'écriture, du calcul, des technologies de la communication, un outil d'expression sociale, de prise de parole, de pouvoir sur sa vie, son milieu et son environnement. Un accent particulier doit être porté sur les actions liées à l'apprentissage du français.

c. L'accueil et l'accompagnement des primo-arrivants :

Une attention particulière doit être apportée à toutes les actions liées à l'accueil et à l'accompagnement des primo-arrivants. Les actions visant à l'apprentissage du français (alphabétisation ou français langue étrangère) et l'organisation de modules d'initiation à la citoyenneté seront renforcées. La structuration progressive de bureaux d'accueil visera la globalité de la problématique de l'accueil et du nécessaire travail en réseau avec des opérateurs compétents en matière d'aide sociale, d'accueil de l'enfance, de logement, de santé, d'insertion socioprofessionnelle...

d. Les candidats pouvaient également introduire des projets *complémentaires ou transversaux*².

¹ Appel à projets quinquennat 2011-2015: http://www.cocof.irisnet.be/site/fr/affsoc/cohesion/Files/App_Proj_2011_2015_Tel_que_modif

² Voire Circulaire [ministérielle interprétative: http://www.cocof.irisnet.be/site/fr/affsoc/cohesion/Files/Circ_Interpret_app_proj_2011_2015](http://www.cocof.irisnet.be/site/fr/affsoc/cohesion/Files/Circ_Interpret_app_proj_2011_2015)

2-2 LES PRIORITÉS COMMUNALES EN MATIÈRE DE COHÉSION SOCIALE (QUINQUENNAT 2011-2015).

- a- **La lutte contre le décrochage scolaire par la participation et l'implication de tous les acteurs de l'éducation (familles, écoles, associations) et par l'emploi d'un personnel qualifié.** A cet effet, la commune privilégiera les actions de soutien scolaire, proposant :
- Un projet pédagogique formalisé ;
 - Un suivi progressif des enfants et des jeunes et une évaluation de leur évolution individuelle.
 - L'emploi de travailleurs disposant des qualifications suffisantes pour le soutien scolaire (permanents ou vacataires).
 - Des dynamiques privilégiant les échanges réguliers entre parents d'élèves, établissements scolaires et responsables des projets.
- b- **L'insertion sociale et professionnelle des publics précaires (jeunesse en particulier et adultes en général) :** privilégiant des dynamiques de collaboration avec les opérateurs locaux de formation, la cellule locale de veille contre le décrochage scolaire, favorisant le développement de services de proximité, la prospection de l'offre locale d'emplois, le diagnostic individuel des trajectoires de formation, l'information et la qualification des usagers.
- c- **La responsabilisation, l'émancipation et l'autonomie des publics précaires privilégiant les dynamiques de citoyenneté active des habitants.** (Réappropriation de l'espace public, participation aux projets de développement local, aux forums de quartier, à la valorisation et la crédibilisation des publics perçus comme réfractaires)

OBLIGATIONS

- Les projets retenus devaient être mis en œuvre par des associations dont le siège d'activités est établi sur le territoire de la Ville de Bruxelles.
- L'association est ouverte au public durant au moins 3 demi-journées par semaine.
- Les projets doivent favoriser des processus de formation continuée de leurs intervenants afin de renforcer la qualité de la mise en œuvre des projets. Il pourra s'agir de formations caractéristiques à chaque institution ou de formations mises en œuvre plus spécifiquement dans le cadre de la cohésion sociale.
- Les projets à caractère international ou des actions prévoyant des dépenses afin de couvrir des rencontres internationales seront écartés du programme.

2-3 SUIVI DE LA BONNE EXECUTION DES CONTRAT COMMUNAL DE COHESION SOCIALE ET DU FIPI COMMUNALE.

Dans ses missions de suivi et d'évaluation, la Coordination locale effectue la visite des projets soutenus et financés dans le cadre de la Cohésion sociale et/ou le FIPI communal. Ces visites de terrain font l'objet d'un rapport de visite circonstancié consultable à la demande. La Coordination locale participe également à des évènements, des activités spécifiques sur invitation de ses partenaires associatifs contractant.

Entre le 1er janvier 2012 et le 31 décembre 2012, la Coordination locale a effectué **31 visites de terrain** ayant fait l'objet d'un rapportage circonstancié : **(13 visites des projets de « cohésion sociale », 14 visites des projets « Fipi communal » et 4 visites des activités « Été Jeunes »)**. De surcroît, une visite de terrain a été réservée à un projet associatif émergent dans le quartier Senne.

2-4 ORGANISATION DES CONCERTATIONS LOCALES

La Coordination locale est tenu par voie décrétable d'organiser idéalement 3 concertations locales par an, réunissant en son sein, l'ensemble des acteurs du contrat communal de cohésion sociale. Ces concertations sont un espace d'information, de coordination et de développement de collaborations entre associations œuvrant à la cohésion sociale communale.

En 2012, la Coordination locale a organisée deux concertations locales.

- La concertation locale du **27 mars 2012** : dans la continuité de la concertation locale du **09 novembre 2011** consacrée à la thématique du soutien scolaire, cette concertation a fait l'objet d'une présentation de l'étude réalisée par la « Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente » : « *Les écoles des devoirs : au-delà du soutien scolaire* » et de la présentation de l'asbl « Promo-jeunes » développant les projets « zoom jeunes, festy-sport, basket en liberté » sur le territoire communal et à la recherche de partenaires locaux.

- La concertation locale du **28 septembre 2012**: cette réunion a fait l'objet d'un réajustement du contrat communal suivant le renon de l'asbl « Solidarité ». La Coordination locale a ensuite présenté les quatre projets proposés en remplacement de l'action abandonnée avant d'initier l'assemblée du jour à voter, après une séance de questions-réponses, sur l'adhésion des quatre candidatures présentées (Ase Anneessens, Don Bosco Téléservice, Double Sens, Entraide Bruxelles). Enfin, la coordination locale a présenté les conclusions du rapport annuel 2011 des activités de cohésion sociale.

Acteurs présents :

| INSTITUTIONS | Voix délibérative | Voix consultative |
|---|-------------------|-------------------|
| Membres de droit : Ville de Bruxelles | X | X |
| Madame Faten Alamat : Cheffe de Cabinet de Madame Faouzia Hariche, Echevine de l'Instruction Publique, de la Jeunesse et de la petite enfance, en charge de la Cohésion Sociale | | |
| Membres opérateurs du contrat communal de cohésion sociale : présents | | X |
| Amo de NOH ; Arthis- La maison culturelle Belgo-roumaine, ASE Anneessens, Atelier du Soleil, Caria ; Centre Bruegel; Centre TEFO; La Chom'hier AID; Don Bosco TELE SERVICE, Double sens, Emeco; Entraide; Entraide Bruxelles; Entraide des Marolles; Formosa asbl, Foyer des jeunes des Marolles; Groupe d'Entraide Scolaire de Laeken ; Interpôle, Jeunesse à Bruxelles, Joseph Swinnen ; La Ribambelle Halte-Garderie de la Senne, Le Colombier; Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente; Les Ateliers Populaires ; Le Quatre-Vingt-Huit ; M.J. l'Avenir ; Les Amis de la Bibliothèque de la ville de Bruxelles, Maison des Associations ; Mini-Anneessens, Progrès, Solidarité. | | |
| Membres associés | - | - |
| Centre de jeunes Willems, Eurêka Aide et soutien !, Promo Jeunes, Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles, Sefop. | | |
| Experts | - | - |
| Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente : Monsieur Bazantay | | |
| Membres invités | | |
| Cocof | X | X |
| Monsieur Philippe STERCKX, Cabinet du Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, Conseiller en Cohésion sociale & Matières bicommunautaires – Enseignement. Monsieur Vincent D'Ostuni, Chargé administratif des projets de cohésion sociale | | |
| Coordination des projets de cohésion sociale de la Ville de Bruxelles | | X |
| Centre régional d'appui aux politiques de cohésion sociale | | X |

2-5 SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES PROJETS DE COHESION SOCIALE

- Bilan des activités des associations pour l'année 2012 : analyse des documents financiers et rapports d'activités des associations en collaboration avec la Cocof.

- Projets du nouveau Programme quinquennal de Cohésion sociale 2011-2015: participation à différents groupes de travail, soutien administratif à l'adresse des nouveaux projets quinquennaux en collaboration avec les autorités de la Cocof, suivi des contentieux associatifs, participation à l'événementiel associatif communal, préparation de la documentation relative à *l'offre sociale communale* (rapport annuel 2013).

- Rédaction du rapport annuel 2011. Ce rapport a fait l'objet d'une analyse des variables quantitatives et qualitatives des actions du contrat communal de cohésion sociale. Une analyse des récits de vie rédigés par les responsables des actions de « soutien scolaire » a été implémentée dans la deuxième partie du rapport. Il s'agissait de tenter d'appréhender la subjectivité des acteurs associatifs devant leur pratique quotidienne. Cette modification est une conséquence du réaménagement du rapport annuel d'activités par le *Cracs* en concertation avec un groupe de travail volontaire.

2-6 REUNIONS ENTRANT DANS LE CADRE DES MISSIONS DE LA COORDINATION LOCALE :

- Participation aux réunions mensuelles et réunions méthodologiques ponctuelles organisées par le Centre Régional d'Appui en Cohésion sociale (CRACS) en collaboration avec la plateforme des coordinations locales réunissant les 13 contrats communaux.
- Participation aux Coordinations sociales par quartier et autres groupes institutionnels mis en place dans le cadre des dispositifs de politiques publiques connexes (Contrat de quartier, PGV...).
- Participation à des évènements, conférences et journées d'étude entrant dans le cadre décréteil des missions de la Coordination locale.

2-7 SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES PROJETS FIPI COMMUNAUX 2011 ET 2012.

- Evaluation et suivi administratif du FIPI communal 2011 en étroite collaboration avec le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, la Cocof et les autorités communales compétentes de la Ville de Bruxelles;
- Visite des projets « Fipi communaux 2011 » (14 visites de terrain).
- Mise en œuvre du FIPI communal 2012 : sélection des projets, rédaction de fiches techniques à l'attention des autorités compétentes dans cette matière, rédaction d'une note d'évaluation de la coordination locale tenant compte des visites de terrain.

3- BUDGET

Budget communal

Projets coordonnés par la Ville de Bruxelles :

37 projets → subsidiés à raison de :

- 914.620,00 euros : année 2006: Cocof (Premier quinquennat/index de base)
- 1.000.796,29 euros : index 2012: Cocof (deuxième quinquennat)
- la totalité du budget est ventilé sur l'ensemble du contrat communal
- Gel du cofinancement de la Ville de Bruxelles depuis 2008.

| ASSOCIATIONS | INDEX 2012 | ACTIONS ³ |
|--|------------|----------------------|
| Les amis des Bibliothèques de la Ville de Bruxelles | 18.314,50 | P1 |
| Arthis maison culturelle Belgo-roumaine | 22.739,94 | P2-P3 |
| Association sportive et éducative Anneessens | 38.190,84 | P1-P2 |
| Les Ateliers populaires | 41.466,96 | P1 |
| Les Ateliers du Soleil | 25.994,88 | P1-P2 |
| Centre culturel Bruxelles Nord – Maison de la création | 16.720,54 | C |
| Caria | 11.362,60 | P2 |
| Centre Culturel Bruegel | 38.718,72 | P1 |
| Centre de Réflexion Francisco Ferrer | 44.588,12 | P1 |
| Centre Tefo | 59.636,62 | P1-P2 |
| Chôm-Hier AID | 13.201,99 | P2 |
| Club de jeunesse Action éducative | 16.720,54 | P1 |
| Colombier | 26.529,93 | P1 |
| Don Bosco Téléservice | 10.323,26 | P1 |
| Emecoj | 11.147,04 | P2 |
| Entraide | 8.917,23 | P1 |
| Entraide Bruxelles | 27.872,80 | P1-P2-P3 |
| Entraide des Marolles | 21.179,36 | P2 |
| Formosa | 14.452,57 | P2 |
| Groupe Entraide Scolaire Laeken | 46.667,05 | P1 |
| Halte-Garderie de la Senne (La Ribambelle) | 36.673,73 | C |
| Interpôle | 14.452,57 | P1 |
| Jeunesse à Bruxelles (art. budgétaire 1) | 35.883,45 | P1 |
| Jeunesse à Bruxelles (art. budgétaire 2) | 20.646,52 | P1 |
| Jeunesse à Bruxelles - Coordination | 87.775,59 | - |
| Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente | 46.817,54 | P2 |
| Maison des associations | 22.294,06 | P3 |

³ P1 : soutien scolaire/P2 : alphabétisation/P3 : primo-arrivant/C : projet complémentaire/T : projet transversal

| | | |
|---------------------------------|---------------------|-------|
| MJ L'avenir | 25.808,15 | P1 |
| Maison des jeunes N-O-H | 40.129,31 | P1 |
| Mini Anneessens | 8.258,61 | P1 |
| Le quatre-vingt-huit | 37.565,50 | P1 |
| Progrès | 15.484,89 | P1-P2 |
| Joseph Swinnen | 35.113,15 | P1-P2 |
| Toucan | 16.274,66 | P1 |
| 1- AMO DE NOH | 10.323,26 | P1 |
| 2-CENTRE SOCIAL DU BEGUINAGE | 10.323,26 | P2 |
| 3-DOUBLE SENS | 10.323,26 | P1 |
| 4-FOYER DES JEUNES DES MAROLLES | 10.323,26 | P1 |
| 5- SOLIDARCITE | 10.323,26 | P3 |
| TOTAUX | 1.009.539,52 | |

4-1 INTRODCUTION : LA COHESION SOCIALE

4-1-1 CADRE LEGAL: Décret du 13 mai 2004
Fusion entre PIC/ Eté Jeunes

4-1-2 LA COHESION SOCIALE : DEFINITION DU DECRET

La cohésion sociale définit un « *ensemble des processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus, quelle que soit leur origine nationale ou ethnique, leur appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, leur statut social, leur niveau socio-économique, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur santé, l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu* »⁴

4-1-3 LES PRIORITES THEMATIQUES QUINQUENNALES

Pour rappel, le Collège de la Cocof a reconduit trois objectifs prioritaires.

- le soutien et l'accompagnement scolaires
- l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes peu ou non scolarisés:
- l'accueil et l'accompagnement des primo-arrivants

4-1-4 DUREE DE PROGRAMMATION

Projets sélectionnés et exécutés durant une période quinquennale (2011-2015).

⁴ Décret 2004, http://www.cocof.irisnet.be/site/fr/affsoc/cohesion/Files/DECRET_COSOC

4-2 ANALYSE DES RAPPORTS MORaux DES PROJETS DE COHESION SOCIALE

4-2-1 REMARQUE PRELEMINAIRE: les rapports d'activités rédigés par les responsables associatifs cette année sont éloignés de ceux rendus les années précédentes. La *Circulaire ministérielle relative aux procédures d'évaluation de la politique de cohésion sociale 2011-2015*⁵ institue les modalités d'évaluation minimales en matière de cohésion sociale. En 2013, les associations et la coordination étaient tenues de rendre un rapport: « *limitées aux informations nécessaires au contrôle du bon usage des subventions publiques* ».

En somme, la coordination locale était tenue de vérifier cette année le bon usage des subventions publiques (contrôle formel des pièces justificatives, respect des délais d'introduction des dossiers, contrôle des annexes obligatoires) sans rédiger un rapport circonstancié des activités associatives (état des lieux des projets de cohésion sociale). C'est pourquoi, le canevas usuel élaboré par le Centre Régional d'Appui en Cohésion sociale (Cracs) n'a pas été complété par les membres opérateurs du contrat communal cette année.

Le premier février 2013, un courrier rédigé par l'administration de la Cocof à l'attention des membres opérateurs du contrat communal de cohésion sociale, informait de la nouvelle procédure d'introduction du « rapport moral » des associations :

« Dans une perspective de simplification et d'une gestion plus efficace des informations administratives, les rapports d'activités ne devront plus être envoyés par courrier aux différents responsables communaux, de la Cocof et du Cracs. Ils seront à compléter en ligne sur le site IRISBOX. » (...)

« Comme il vous a déjà été signalé, le rapport d'activités concernant l'année 2012 sera un rapport limité aux informations nécessaires au contrôle du bon usage des subventions publiques.

En effet, la législation en vigueur impose qu'un rapport moral soit remis par toute association bénéficiant d'une subvention et ce, chaque année.

« Dès lors, il vous sera demandé de répondre à 4 questions générales :

1. Comment votre projet a-t-il évolué au cours de l'année écoulée (en ce qui concerne le public, les objectifs, le budget, les actions...)?

2. Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées (difficultés liées au contexte, à des contraintes ou à des circonstances externes ou internes à votre association) ?

3. Qu'avez-vous mis en place pour tenter de dépasser ces difficultés ? Expliquez dans quelle mesure vous y êtes parvenus ou non ?

4. Quelles sont les perspectives de développement et/ou d'adaptation de votre projet ? »

4-2-2 METHODOLOGIE : la coordination locale a opté pour une analyse des contenus des rapports associatifs en cinq étapes.

- Lecture de l'ensemble des rapports d'activités
- Rédaction de la synthèse des données (voir annexe jointe)
- Conceptualisation et catégorisation des données recueillies : la formation des concepts et

⁵ http://www.cocof.irisnet.be/docutheque/affaires-sociales/cohesion sociale/Circ_eval_Cosoc_11_15.pdf

l'élaboration des catégories d'interprétation se sont inspirées de la littérature classique des sciences sociales⁶ ou ont été construites en tenant compte de la récurrence des énoncés dans les rapports d'activités.

- Analyse qualitative des dimensions, composantes pour chacune des questions
- Conclusion générale

⁶ Fracture sociale (Todd : 1994), Capital culturel, capital linguistique (Bourdieu : 1970), Sentiment d'insécurité (Mucchielli : 2011), Angoisse parentale, Déclin des institutions (Dubet : 1997, 2002), Gestion des risques (Castel : 2011), Représentations sociales (Moliner : 1996), Réflexivité (Ricœur : 1990), Civilisation des mœurs (Eliás : 1974), Culture professionnelle (D'Iribarne : 1989), Liens bounding (Putnam, 2002), Reliance sociale (Bolle de Bal : 1998), Empowerment (Alinsky : 1946).

4-2-3 ANALYSE DES CONTENUS

Question 1 : comment votre projet a-t-il évolué au cours de l'année écoulée (en ce qui concerne le public, les objectifs, le budget, les actions) ?

A- Soutien scolaire

En ce qui concerne les objectifs et les activités, la plupart des projets respectent les objectifs de la convention spécifique avec des nettes progressions, adaptations des projets en fonction des difficultés rencontrées ou des besoins émergents. Les objectifs évoluant, une série d'initiatives concrètes ou inédites est mis en œuvre sur le terrain. D'après les rapports d'activités, on peut regrouper ces initiatives autour des 5 axes :

Le soutien parental : une série de responsables associatifs semblent insister sur la nécessité de coacher, d'accompagner les parents devant la crise scolaire. L'idée est de responsabiliser les parents, réhabiliter le devoir parental au sein des publics précaires. Sur le terrain, ces activités de « soutien parental » peuvent prendre plusieurs formes. Ainsi, certaines associations optent pour des rencontres informelles, des rencontres formelles lors des inscriptions, l'engagement des parents à l'égard des modalités d'inscription, un « travail social communautaire » au centre duquel la responsabilité parentale est renforcée, la constitution d'un groupe de paroles, l'aide aux mamans par l'entremise du renforcement des solidarités primaires, l'intégration des parents dans la classe, des entretiens destinés à prendre en charge le phénomène « d'angoisse parentale », des petits déjeuners avec les parents, la création d'un « Café-parents », la « semaine des papas » ou encore des rencontres thématiques avec les mamans. Au total, pas moins d'une douzaine de projets de soutien scolaire insistent sur la nécessité de réhabiliter le rôle parental.

La prégnance des activités périphériques : sous ce terme, il faut englober l'ensemble des activités qui n'entrent pas dans une définition stricte du soutien scolaire : *aide aux devoirs, remédiation individuelle, atelier méthodologique*. Il semble que les associations envisagent le soutien scolaire comme une action globale alliant l'aide aux devoirs, les activités ludiques, créatives et l'épanouissement de l'enfant. Ainsi, certaines associations proposent des modules d'orientation à leurs usagers parfois en invitant des intervenants externes (Nota Bene), des ateliers de lecture, d'écriture, des projets de sensibilisation à l'urbanisme, à la propreté publique, une sensibilisation au « care » : « *un esprit sain dans un corps sain* », à la vidéo (réalisation d'un film sur la ville), la création d'un ciné-club, des collaborations avec les structures délivrant des articles 27 (accès à la culture), des ateliers conte, un atelier d'expression réflexive « vitrine », le « Créa-caria », « Marolles ma DiverCité », le carnaval Anneessens, les ateliers musicaux, le projets « potager », des ateliers de lecture dans les parcs, les plaines de jeux ou encore, les associations qui font le choix d'accueillir des spectacles dans leurs locaux ...

Les reconversions méthodologiques : sous ce terme, nous englobons l'ensemble des initiatives, des réadaptations méthodologiques que les responsables associatifs mettent en œuvre dans l'intention de rendre leurs activités de soutien scolaire plus efficaces. Ici, l'accent est clairement mis sur la qualité du soutien scolaire proposé. Ainsi, certaines associations privilégient la constitution de groupes mixtes, davantage de cohérence entre les acteurs interdépendants du soutien scolaire (association, l'école, les parents : triangulation effective), une réadaptation des

modalités d'inscription et de participation (3 jours de présence obligatoires + activités périphériques à la carte), l'usage d'un « carnet de suivi », l'adoption d'une grille d'observation ayant comme support les éléments cognitifs dans le but de diagnostiquer les usagers...

L'approche des besoins spécifiques : sous ce terme, nous englobons l'ensemble des initiatives prises par les responsables associatifs dans l'objectif de répondre aux besoins émergeant sur le terrain, d'affronter les difficultés quotidiennes ou de lutter contre la fracture scolaire. Les responsables associatifs usent alors d'une « ingénierie sociale » répondant à des besoins spécifiques. On peut citer de manière exhaustive : le séjour de remédiation, le camp de méthodologie renforcée, un projet de collaboration sur le thème de la différence associant une école, une association et un groupe de Mena, la prise en charge individuelle des élèves par des stagiaires, les modules de préparation aux examens de passage, l'approche pluridisciplinaire du soutien scolaire (constitution de groupes homogènes par matière), le soutien scolaire numérique, la fourniture de matériel scolaire aux nécessiteux, le ciblage spécifique des adolescents, le partenariat spécifique sur les décrocheurs scolaire, les pratiques différenciées en relation avec la fréquentation des activités de soutien scolaire, l'extension de l'offre de soutien scolaire (ateliers de la réussite, soutien scolaire au sein des établissements scolaires), l'extension de l'offre de soutien scolaire ciblée dans les zones sensibles, les ateliers de psychomotricité, la désignation d'une « personne ressource » pour la prise en charge des publics désœuvrés, le coaching personnel, le soutien scolaire spécifique aux primo-arrivants ou encore la recherche de synergies locales dans l'intention de partager les ressources disponibles...

Les techniques pédagogiques : nous englobons sous ce terme, l'ensemble des formations, des méthodes pédagogiques que les responsables associatifs s'approprient dans le dessein de rendre leur apprentissage plus efficient. Citons, les pratiques de gestion mentale, la pédagogie institutionnelle, la pédagogie différenciée, la pédagogie de la récompense ou le travail sur des moments « clé ».

Démocratie, citoyenneté: une série de constats repris dans les rapports d'activités attestent directement du déficit démocratique, des manquements à la citoyenneté ou des violations répétées aux valeurs portées par les acteurs du terrain. C'est pourquoi, une série d'acteurs associatifs insistent sur le fait que l'utilisateur puisse « *agir sur toutes les composantes de sa vie* » en fréquentant l'association, sur le respect des Droits de l'Homme, sur la conscience écologique (émergence des projets potagers), sur la nécessité d'offrir des lieux dignes et accueillants - ce qui implique des travaux d'investissement -, sur la création de Conseils de participation, sur la réhabilitation des responsabilités parentales, sur les enjeux de l'Education Permanente, sur la nécessité de créer des espaces de rencontres entre les jeunes et les publics externes, sur la sensibilisation des pouvoirs publics à la question des Roms, sur la lutte contre les stéréotypes (pays de l'Est) et sur la vulnérabilité croissante des primo-arrivants ou des publics relégués.

Public : en ce qui concerne les publics, faute d'une formalisation des variables quantitatives dans les rapports (emploi cette année, de quatre questions ouvertes), il reste difficile de circonscrire des données précises sur le volume, la typologie des publics. Toutefois, 15 responsables associatifs sur 26 ont bien intégré ces données dans le rapport d'activités (en annexe ou dans le questionnaire). En schématisant quelque peu, on peut déclarer que les actions de soutien scolaire desservent essentiellement des publics locaux, voire du quartier, issus pour une majorité d'entre

eux, des flux migratoires ou encore, primo-arrivants (Maghreb, Subsahariens, ressortissants des pays de l'Est).

Les mixités du genre, des âges (constitution de groupes primaires, secondaires, jeunes adultes) semblent effectives tandis que la mixité sociale peine en raison de la *territorialisation d'intervention*. En matière de cohésion sociale, les projets étant sélectionnés, financés en fonction des périmètres déficitaires (ciblage territorial), il semble normal que le public qui fréquente l'association reflète le microcosme local.

D'après les données partielles transmises, **2160 usagers** sont repris dans les registres d'inscription (15 projets de soutien scolaire ont restitué des données chiffrés). Quantitativement, deux actions plus larges desservent entre **245 et 983** usagers. Ces projets collaborent directement avec l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles ou tendent à étendre leur offre sur l'ensemble du territoire communal. Les actions de soutien scolaire individualisées (camp de remédiation, module de renforcement méthodologique, préparation aux examens de passage) touchent entre **14, 18 et 80** usagers. Le reste des projets (13 projets ayant transmis des chiffres/**919 usagers**) desservent quotidiennement des actions de soutien scolaire «classique» dans leurs locaux. Ces actions accueillent **12 à 200** enfants régulièrement si l'on se reporte aux registres d'inscriptions. La plupart des responsables associatifs tiennent une liste d'attente et rafistolent au mieux pour intégrer les laisser-pour comptes. Enfin, on constate une nette croissance des primo-arrivants intra-européens dans les associations. Accédant dans une première vie à des titres de séjour régulier en Espagne, en Italie, ces usagers ont fui leur premier pays d'accueil en raison de la crise économique et présentent des difficultés spécifiques d'apprentissage.

Budget : en ce qui concerne le budget, à l'exception de quelques associations qui ont pu bénéficier d'un financement ponctuel (frais d'investissement, appel à projets ponctuel) ou d'une collaboration (article 27, Instruction publique de la Ville de Bruxelles), la plupart des responsables associatifs se plaignent d'un manque cruel de financement.

En ce qui concerne le projet transversal : l'association a tenté d'intensifier le rapport à la lecture, d'aller à la rencontre des populations qui n'ont pas nécessairement accès à la lecture : *Lire dans les parcs*. L'objectif est également de créer des passerelles entre différentes institutions (écoles, associations, bibliothèques) afin de répondre aux faiblesses du système éducatif. Le public augmente et le budget a permis des aménagements logistiques (achat d'un caddie, d'un calicot).

B- Alphabétisation - primo-arrivants - projets complémentaires⁷

En ce qui concerne les activités, la plupart des projets respectent les objectifs de la convention spécifique en tenant compte d'une part, des adaptations pratiques aux besoins criant des usagers. D'autre part, de l'émergence des pratiques tendant à anticiper les futures dispositions relatives au « parcours d'accueil » des primo-arrivants. En termes d'objectifs, l'apprentissage de la langue (alpha/Fle), l'apprentissage de base (CEB), l'intégration, la participation, la cohabitation harmonieuse entre les communautés, le vivre ensemble et la mise en autonomie des primo-arrivants restent les fondements essentiels des projets associatifs. De manière plus catégorielle, on peut regrouper les initiatives à l'adresse des primo-arrivants autour de quatre axes.

Insertion - intégration : à côté des cours de langues (alpha/Fle), de plus en plus d'associations proposent des activités d'insertion, un accueil, un service de première ligne à leurs usagers. A ce titre, on peut penser que « l'associatif » joue le rôle d'un « service public fonctionnel » dans les quartiers populaires. Autour de ces initiatives, retenons l'analyse des besoins locaux pris en charge par une association, la mise en place d'ateliers en lien avec les difficultés des usagers (information : planning familial, logement, institutions...), l'information sur les droits et devoirs des primo-arrivants, la matinée emploi, la création d'un service de médiation, la permanence sociale, les modules de vie sociale anticipant le futur décret : « parcours d'accueil des primo-arrivants », les halte-garderies (indépendante : projet complémentaire ou à l'initiative de l'association), l'alpha numérique, une permanence logopédique, la délivrance des documents titres-service ou les modules de recherche emploi.

Les initiatives de reconnaissance culturelle : il s'agit d'une série de pratiques développées par les associations dans l'intention de valoriser la richesse culturelle des primo-arrivants ou de favoriser le vivre ensemble. Ces initiatives tendent d'une part, à favoriser la cohabitation harmonieuse entre les communautés composant la mosaïque de la diversité. D'autre part, à renforcer l'estime de soi des primo-arrivants, parfois même, à déconstruire des stéréotypes à l'endroit de certaines communautés. On peut englober dans ces initiatives, les activités qui tendent à renforcer l'identité belgo-roumaine dans le dessein de réhabiliter l'image de cette communauté auprès de l'opinion publique : « le Rom stigmatisé, le Roumain taillable et corvéable à merci », les projets de théâtre développés autour des cours alpha au centre desquels, le primo-arrivant prend la parole, se libère de la passivité, d'une idéologie qui parfois l'enferme ou interroge son identité dans une démarche socio-créative qui ne le juge pas, ne le condamne pas; les moments festifs, les fêtes de quartier à l'occasion desquelles les primo-arrivants présentent ou représentent le folklore de leur pays d'origine (pratiques culinaires, chants, musiques...), les animations autour du patrimoine culturel, l'artisanat organisé dans les associations, le projet média-citoyenneté (récits de vie, expression de soi : Maison du conte)...

Les activités périphériques et citoyennes : des modules, des ateliers sont développés par les responsables associatifs dans l'intention de renforcer la participation du primo-arrivant, de lui transmettre le système de valeurs en vue d'une intégration effective, consciente dans le pays d'accueil (Education Permanente). On peut englober dans ces initiatives les excursions organisées dans l'objectif de faire découvrir le patrimoine du quartier, d'inscrire le primo-arrivant dans la

⁷ Les projets alpha, primo-arrivants et complémentaires sont regroupés en raison des publics similaires qu'ils desservent.

routine quotidienne de son environnement, le projet de développement durable (compostage, tri de déchets), les initiatives de soutien à la parentalité : accueil des mamans dans une classe maternelle, le Comité des parents, les modules d'échanges citoyens à la base de la rencontre des parents, l'atelier de fabrication de produits d'entretien écologiques : « *belle rime avec naturel* », de cuisine naturelle : « *du potager à la cuisine naturelle* », les modules de sensibilisation aux élections, aux droits de vote, l'atelier journal, les ateliers artisanaux (poterie, couture...), les échanges citoyens cogérés par les primo-arrivants et recourant aux intervenants externes, les modules de prévention santé...

Méthodologie, pédagogie et groupes spécifiques : le travail quotidien avec des publics multiculturels est vecteur de difficultés spécifiques (une association regroupe parfois à elle seule, des primo-arrivants originaires de 44 pays, s'exprimant dans 18 langues différentes). Dans leur réalité pratique, les associations sont bien obligées de réadapter leurs approches méthodologiques, créer des groupes spécifiques en se confrontant à l'impératif local. Il en résulte une balkanisation des pratiques à l'endroit de l'accueil du primo-arrivant. Ainsi, certaines associations font le choix d'accueillir en grand nombre, tout au long de l'année, en proposant des modules courts (4 mois), d'autres adoptent des critères plus stricts et réclament une présence obligatoire de l'apprenant, y compris dans les ateliers socio-créatifs (projet complémentaire). En ce qui concerne les méthodes pédagogiques, bien que la majorité des associations usent des tests de positionnement élaborés par « Lire et Ecrire », la confusion l'emporte également sur ce terrain. Retenons les associations privilégiant les méthodes tentant de lier les compétences mentales et l'écriture, les modules respectueux des rythmes d'apprentissage (Ecler), l'approche pédagogique communautaire (l'apprenant et les formateurs sont acteurs interdépendant de l'apprentissage), l'usage de la correction phonétique, les pédagogies participatives (Reflec'action), la méthode « Pourquoi pas », l'usage de l'informatique ou encore les pratiques d'évaluation soutenues à destination des bénévoles...

Enfin, à côté de cette diversité méthodologique, les associations constituent de plus en plus des « groupes spécifiques » dans le dessein de répondre efficacement aux difficultés d'apprentissage de leurs usagers. Ces spécificités reflètent directement le panel anthropologique du quartier. Citons, le groupe des Mena dans les Marolles (alpha Mena : juillet-août), la constitution d'un « *groupe de femmes ayant une connaissance extrêmement faible du français* » au quartier Nord, le groupe de formation de base (préparation au CEB), le groupe de femmes de fonctionnaires européens hautement qualifiés, le groupe de personne âgées, le groupe des Roms (femmes et enfants) dans le quartier Senne et l'atelier Ecler destiné à un public moins autonome à Laeken.

Public : en ce qui concerne les publics, peu d'associations ont transmis des données exhaustives sur leurs usagers. Néanmoins, d'après les quelques chiffres transmis, on peut affirmer que les associations desservent entre **37 et 388** primo-arrivants en moyenne. Le volume des groupes d'apprenants varient entre les associations (**de deux à neuf groupes de primo-arrivants par association**). Le projet complémentaire de halte-garderie accueille une centaine d'enfants dont une majorité des parents (60%) est en trajectoire de formation. Le deuxième projet complémentaire (Eole) accueille deux groupes de primo-arrivants d'un membre opérateur du contrat communal. Le projet primo-arrivant « Mena » n'a pas été concluant en 2012, tendra à atteindre ses objectifs en 2013. Le projet « Solidarité » a quitté le contrat communal depuis le renon de l'association (lettre du CA datée du 27/02/2013).

Le profil des publics varie d'une association à l'autre. Certaines associations accueillent des groupes mixtes, venus des quatre coins du monde (40 nationalités), d'autres accueillent des groupes constitués de femmes essentiellement, d'origine maghrébine, subsaharienne ou Rom. Certaines associations sont confrontées à l'immigration récente des primo-arrivants intra-européens (Espagne, Italie) ou celle des nouveaux Etats-membres (pays de l'Est).

Budget : manque de moyens unanime

Question 2 : quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées (difficultés liées au contexte, à des contraintes ou à des circonstances externes ou internes à votre association).

Les difficultés rencontrées par les responsables associatifs sont pléthoriques. Au total plus de 174 difficultés ont été relevées dans les rapports associatifs (contrat communal). Pour donner plus de lisibilité à ces difficultés, nous proposons d'abord un tableau renvoyant chacune des difficultés à une catégorie conceptuelle avant d'étayer plus à fond, l'ensemble de ses difficultés par catégorie d'interprétation.

A- Volume de difficultés par catégorie conceptuelle

| Dimensions | Composantes | Volume |
|-------------------------------|--|--------|
| Fracture sociale | Capital culturel | 2 |
| | Capital linguistique | 3 |
| | Précarité, isolement | 9 |
| | Décrochage scolaire | 1 |
| | Décrochage parental | 5 |
| | Repli culturel, conduites patriarcales | 7 |
| | Sentiment d'insécurité, estime de soi | 4 |
| | Conduites anomiques, consumérisme | 17 |
| | Angoisse parentale | 7 |
| | Gestion du risque | 5 |
| | Vivre ensemble | 2 |
| Dysfonctionnements | Manque de moyens (personnel/infrastructure/matériel) | 30 |
| | Besoins spécifiques | 6 |
| | Demande croissante non résorbée | 8 |
| | Organisation | 13 |
| | Objectifs opérationnels inappropriés | 4 |
| | Personnel non compétent | 1 |
| Manques au secteur associatif | Lacunes du dispositif | 2 |
| | Outils méthodologiques | 3 |
| Démocratie | Représentations sociales | 2 |
| | Débat public | 5 |
| | Justice sociale | 2 |
| | Réflexivité | 2 |
| Violence institutionnelle | Contraintes régularisation | 2 |

| | | |
|--------------------------------|--|------------|
| | Politiques proactives contraignantes | 6 |
| | Lignes subsidiantes | 3 |
| Déclin des institutions | Crise de l'école | 8 |
| | Emploi des jeunes | 1 |
| | Pouvoirs publics, équipement social déficient | 8 |
| | Prise en charge d'un public spécifique | 2 |
| Conflits de valeurs | Civilisation des mœurs | 1 |
| | Culture professionnelle | 3 |
| TOTAL | | 174 |

Fracture sociale (62 énoncés) : cette catégorie d'interprétation englobe l'ensemble des difficultés qui ont trait à la fracture sociale. Si la cohésion sociale définit l'ensemble des processus par lesquels le citoyen jouit équitablement de ses droits sociaux dans le but d'aiguiser son sens civique, la réalité de terrain élève un ensemble d'obstacles structurels échappant parfois au pouvoir politique et venant obstruer la bonne résolution de cette finalité. 62 énoncés dans les rapports d'activités reviennent à cette dimension (1/3 de l'effectif global).

Soit, respectivement reprises dans le tableau ci-dessous, les difficultés liées *au déficit de capital culturel et linguistique, à la précarité, à l'isolement des publics-cibles, au décrochage scolaire, au décrochage parental, au repli culturel en reste de conduites patriarcales, à l'isolement, au sentiment d'insécurité, aux conduites anomiques, consuméristes des usagers, à l'angoisse parentale, à la gestion du risque* ou encore celles qui interrogent le *bon déroulé du vivre ensemble*.

Aussi, avec 36% des énoncés globaux (62 sur 172), tout porte à croire que ces obstacles sont prégnants, impactent directement sur le moral des responsables associatifs, donnant de plus en plus l'impression de se confronter à une question sociale insoluble. Les conduites anomiques (17 énoncés), les conduites à risque, la confrontation à des groupes réfractaires (7 énoncés), le repli culturel en reste de conduites patriarcales (7 énoncés) caractérisent la fracture sociale (50% des énoncés). Toutes ont trait à des déviances : celles des publics-cibles.

Exemples d'énoncés :

| Enoncé déclaratif | Catégorie |
|--|--|
| - difficulté à créer des ponts entre les parents peu accoutumés aux livres et les bibliothèques du quartier | Capital culturel |
| - nécessité d'un travail de sensibilisation à la lecture | Capital linguistique |
| - les Mena : grande instabilité de ce groupe conséquente de leur précarité (domicile fixe, contraintes juridiques) | Précarité, isolement |
| - décrochage scolaire : le soutien scolaire, la méthode, l'approche pédagogique tels que proposés ne peuvent toucher les jeunes en décrochage scolaire | Décrochage scolaire |
| - mobiliser les papas dans la scolarité des enfants | Décrochage parental |
| - difficulté de faire sortir certains usagers de leur pratique « sécurisée ». Ils se sentent mal en dehors du ghetto | Sentiment d'insécurité, estime de soi |
| - surveillance masculine des jeunes « Roma » | Repli culturel, patriarcat |
| - difficulté d'ouvrir les cours d'alpha aux hommes (refus des femmes), même si la mixité progresse dans les esprits | Repli culturel, patriarcat |
| - animation citoyenne : difficulté à rompre avec les conduites consuméristes des jeunes tandis que la structure attend de ces jeunes une implication dans le projet, une autonomie | Conduite anomique, consumérisme |

| | |
|--|--|
| - examens de passage : les jeunes ne s'informant pas, il faut collaborer avec les écoles secondaires du quartier pour faire la promotion des activités | Conduites anormales, consumérisme |
| - difficulté de faire accepter un projet global qui tient compte des activités socioculturelles à des parents en attente d'un soutien scolaire strict | Angoisse parentale |
| - défiance, conflits entre les jeunes habitués et les nouveaux inscrits | Gestion du risque |
| - rassembler l'ancienne et la nouvelle diaspora roumaines | Vivre ensemble |

Dysfonctionnements (62 énoncés): dans cette catégorie sont repris tous les dysfonctionnements endurés par les associations dans l'exercice de leurs missions. Avec 62 énoncés (36% de l'effectif global), cette catégorie d'énoncés reflète également un point culminant du malaise associatif. Il s'agit principalement du manque de moyens financiers, en infrastructure, en personnel (30 énoncés : difficulté la plus évoquée), d'un manque de ressources quant à la prise en charge des besoins spécifiques (ex : trouver des intervenants le soir : 6 énoncés), d'une incapacité à prendre en charge une demande toujours croissante (8 énoncés), d'un problème d'organisation (compatibilité des horaires, partage des locaux, lourdeur administrative : 13 énoncés), des objectifs opérationnels inappropriés (3 énoncés), c'est-à-dire une incapacité de l'association à respecter les termes de la convention spécifique (public-cible, objectifs de l'action...), d'un manque de personnel compétent (1 énoncé). Soulignons que ces dysfonctionnements sont récurrents dans les rapports d'activités et qu'on peut pour lors, les considérer comme des difficultés structurelles du secteur, néanmoins surmontables.

Exemples d'énoncés :

| Énoncé déclaratif | Catégorie |
|--|--|
| - difficultés matérielles : manque de locaux spacieux, lumineux, manque d'ouvrages et de matériel de première nécessité | Manque de moyens (financier, infrastructure, personnel) |
| - difficulté à recruter un professeur de néerlandais | Besoins spécifiques |
| - demande croissante d'aide scolaire non résorbée (35 élèves en liste d'attente, 4 seulement ont pu décrocher une place) | Demande croissante non résorbée |
| - délocalisation de l'espace scénique en raison des exigences scénaristiques de la comédienne metteuse en scène | Organisation |
| - peu d'enfants primo-arrivants malgré la priorité de la convention spécifique | Objectifs opérationnels inappropriés |
| - le professionnalisme des bénévoles est difficile à envisager | Personnel non compétent |

Manques du secteur associatif (5 énoncés): il s'agit également ici, d'une série de dysfonctionnements éprouvés par les responsables associatifs durant l'exercice de leur fonction. A la différence de la catégorie précédente, les difficultés pointées dépendent du contexte global du secteur associatif, manifestent moins une difficulté pratique à l'échelle locale (niveau de l'association, du quartier) qu'un dysfonctionnement général du secteur. C'est pourquoi une série d'énoncés soulignent d'une part, les lacunes du dispositif. Citons : l'équivalence des niveaux d'apprentissage entre les différents opérateurs, la traçabilité des trajectoires d'insertion des apprenants, le manque de clairvoyance au niveau des pédagogies employées en alphabétisation. D'autre part, le manque d'outils méthodologiques nécessaires au bon exercice des missions dévolues. Soulignons, la création d'une plateforme centralisée des opérateurs d'alphabétisation, la mise à jour du répertoire des offres officielles d'alphabétisation du quartier, de la Région...

Démocratie (11 énoncés): sont repris dans cette catégorie, les énoncés qui interrogent directement les fondements de nos sociétés démocratiques. D’abord les difficultés liées aux représentations sociales que les acteurs institutionnels, les médias véhiculent à propos des publics-cibles. Citons, la forte insistance d’une association sur la stigmatisation des Roms ou des ressortissants roumains perçus comme une main d’œuvre taillable et corvéable à merci. Ensuite, les difficultés qui, impérativement aux yeux de certains acteurs du terrain, doivent s’imposer au débat public. Soit, la question des Droits de l’Homme sans cesse galvaudée, le manque d’implication du « politique » sur le terrain, une campagne de sensibilisation en faveur des Roms, les statuts professionnels des ressortissants roumains, l’identité du secteur associatif (qu’est-ce que le soutien scolaire ?). Enfin, les difficultés qui insistent sur la nécessité des pratiques réflexives ou encore, les difficultés liées aux questions de justice sociale : discrimination, égalité des chances, droit à l’instruction, logement, dignité...

Exemples d’énoncés :

| Enoncé déclaratif | Catégorie |
|--|-------------------------------|
| - image délétère, construite à l’égard des populations de l’Est. Malgré les efforts chevronnés des politiciens roumains, la Roumanie véhicule toujours dans l’imaginaire, la presse, des stéréotypes dépréciatifs (le Roumain taillable et corvéable à merci par de-là la dernière année de stage), le Roumain montré du doigt par les syndicats, qui accepte un salaire de misère, la viande de cheval roumaine, les Rom dont on tolère le folklore mais dont on rejette les pratiques quotidiennes, les stéréotypes qui accompagnent les ressortissants roumains dans la presse (joueur de foot) et les intérêts des Etats-membres dans ce jeu de dupes. | Représentation sociale |
| - questionnement sur l’identité des structures de soutien scolaire, quel type de projet pour le jeune ? | Débat public |
| - rassembler dans un espace commun, les espaces de points de vue les plus divers, parfois conflictuels | Réflexivité |
| - situation de détresse sociale (logement, exclusion, injustice) | Justice sociale |

Violences institutionnelles (11 énoncés) : dans cette catégorie sont répertoriés les énoncés qui dénoncent les contraintes, les violences symboliques subies par les acteurs associatifs, les publics-cibles à la rencontre des procédures de régularisation contraignantes, des pratiques de contrôle, ou de l’individualisation des prestations sociales (activation des trajectoires individuelles). Il résulte de cette violence symbolique des déviations, des conduites adaptatives qui impactent directement sur le vivre ensemble, la fréquentation des cours, la motivation des usagers, le système de valeurs ou encore l’identité professionnelle du secteur.

Ainsi, les responsables associatifs soulignent d’une part, les difficultés liées aux politiques de régularisation des primo-arrivants : les longues périodes d’attente renvoyant les primo-arrivants à l’invisibilité, la demande abusive d’attestations de fréquentation des cours, les inscriptions multiples des primo-arrivants dans les cours d’alpha « *pour être sûr d’avoir leurs heures* ». D’autre part, les difficultés conséquentes des politiques proactives : le suivi des apprenants par le CPAS, l’Onem, les exigences d’Actiris (20 heures de cours semaine), le manque de motivation des usagers. Enfin, les contraintes liées à l’instabilité des lignes subsidiaires ou le transfert des compétences installant les responsables associatifs dans l’incertitude.

Exemples d'énoncés :

| Énoncé déclaratif | Catégorie |
|---|---|
| - Rom en attente de régularisation (10 ans parfois), impactant directement sur la fragilité de leur trajectoire d'insertion. Inexorablement abandonné au provisoire, le Rom hésite à suivre les cours, vit de bric-à-brac dans la crainte d'être expulsé. | Contraintes régularisation |
| - ambivalence, contraintes liées aux impératifs de l'activation. Les cours de français devraient emporter la motivation des apprenants tandis qu'ils conditionnent la survie financière des usagers (CPAS). | Politiques proactives contraignantes |
| - inquiétude devant la régionalisation de certains subsides essentiels à viabilité de la structure (Fipi) | Lignes subsidiantes |

Déclin des institutions (19 énoncés): dans cette catégorie sont répertoriées les difficultés fustigeant la déconfiture des institutions garantes des droits et libertés individuelles (pouvoirs publics, équipement social). L'acteur associatif rencontre un concours malheureux de circonstances que des pouvoirs publics dépassés délèguent à bon compte. La question sociale est alors reléguée au secteur associatif qui colmate pour le mieux. Les énoncés les plus nombreux dénoncent la crise de l'école déléguant de plus en plus ses responsabilités à un secteur associatif déjà à la peine, la crise de l'emploi qui sclérose des pans entiers des quartiers populaires (surtout les adolescents), les pouvoirs publics absents ou l'équipement social déficient, livrant le secteur associatif à des demandes insolubles ou à l'incapacité de prendre en charge des demandes, des publics de plus en plus spécifiés.

Exemples d'énoncés :

| Énoncé déclaratif | Catégorie |
|---|--|
| - le soutien scolaire est de plus en plus utilisé comme dispositif palliant aux manques de l'enseignement | Crise de l'école |
| - la fin du projet « petits boulots » a créé encore davantage de frustrations chez des jeunes dépourvus d'emploi et de qualifications | Emploi |
| - accroissement de la demande d'aide sociale (logement, avocat, travail) | Pouvoirs publics, équipement social déficient |
| - besoin d'un espace d'écoute destiné aux médecins femmes seules arrivées de Roumanie | Prise en charge d'un public spécifique |

Conflits de valeurs (4 énoncés): dans cette catégorie sont répertoriées les difficultés qui attestent des tensions, des conflits de valeurs noués aux pratiques de terrain du vivre ensemble ou encore liées à la disjonction des visions du travail social. Ici, l'interculturalité idéale cède à la conflictualité quotidienne réelle. Certains acteurs associatifs pointent dans ce sens, les tensions échéant aux publics dotés de modèles culturels qui héritent de la « civilisation des mœurs » (réserve, pudeur, solidarité mécanique). D'autres pointent les difficultés à travailler avec du personnel, des bénévoles adoptant des pratiques professionnelles en grand écart avec la culture associative.

Exemples d'énoncés :

| Énoncé déclaratif | Catégorie |
|--|--------------------------------|
| - conflits de valeurs : toiles marouflées, nus de Fabry ayant heurté la pudeur de certains | Civilisation des mœurs |
| - bénévole transmetteur d'un savoir alors que la structure privilégie l'apprenant acteur de son savoir | Culture professionnelle |

Question 3 : qu'avez-vous mis en place pour tenter de dépasser ces difficultés ?
Expliquez dans quelles mesures vous y êtes parvenus ou non ?

| Dimensions | Composantes | Volume |
|--|---|---|
| Ressources humaines | Formation | 4 |
| | Renforcement du personnel | 5 |
| | Exploitation des bénévoles, stagiaires | 2 |
| | Dynamisme de l'équipe en place | 3 |
| | Pluridisciplinarité, diversité des compétences | 2 |
| Ressources matérielles | Dons, gratuité des activités | 3 |
| | Prospection de fonds | 1 |
| | Mutualisation des ressources disponibles | 3 |
| | Cotisation des usagers | 1 |
| | Extension infrastructure, partage des locaux | 2 |
| | Redéploiement des moyens disponibles | 2 |
| Activités | Extension de l'offre d'activités | 3 |
| | Travail de rue | 1 |
| | Activités de décroisement des publics | 1 |
| | Projets de conscientisation, citoyens | 6 |
| | Abandon de certaines activités | 3 |
| | Ateliers socio-créatifs, d'expression | 5 |
| | Permanence sociale | 1 |
| | Atelier recherche emploi | 1 |
| | Soutien parental | 12 |
| Expertise, méthode, pédagogie, ergonomie | Groupe, espace de réflexion | 4 |
| | Esprit d'équipe, égalitarisme, mixité | 2 |
| | Réunion de sensibilisation | 3 |
| | Renforcement des liens bounding | 3 |
| | Respect des rythmes d'apprentissage | 2 |
| | Intervision pédagogique | 1 |
| | Réorganisation des plannings (activités, groupes) | 7 |
| | Travail individuel | 4 |
| | Reliance sociale | 1 |
| | Outils méthodologiques spécifiques | 7 |
| | Pédagogies spécifiques | 4 |
| | Guidance, orientation | 1 |
| | Renforcement cadre déontologique | 1 |
| | Usage critères de discrimination positive | 2 |
| | Clarification des objectifs opérationnels | 1 |
| | Ressources externes | Extension partenariat, contact institutions |
| Carnet d'adresses, intervenant externes | | 2 |
| Appel à dispositifs globaux | | 2 |
| Prospection, promotion, information | | 4 |
| Totaux | | 128 |

Devant leurs difficultés, la plupart des responsables associatifs font preuve de volontarisme, d'une résistance de fer ou de créativité. Dans la limite de leur intervention, on peut classer les ressources, opportunités et alternatives mises en œuvre par le secteur associatif autour de cinq dimensions centrales : *les ressources humaines, les ressources matérielles, les ressources externes, la mise en œuvre de nouvelles activités, l'emploi de méthodes, pédagogies, expertises plus efficaces et les efforts consentis à une meilleure organisation du travail.*

Ressources humaines (16 énoncés) : bien souvent en manque de moyens, l'acteur associatif botte en touche, se replie sur les ressources disponibles ou tente de renforcer les compétences de l'équipe en place. Ainsi, quatre associations ont surmonté leurs difficultés en renvoyant le personnel vers une formation, cinq ont renforcé leur effectif en engageant du personnel vacataire, un animateur « volant » (prise en charge des activités lors des absences du personnel permanent) ou en recrutant plus de personnel que prévu afin de prévenir l'absentéisme. Deux structures se sont tournées vers des bénévoles, trois associations font preuve d'une proactivité, d'un dynamisme face aux difficultés rencontrées (prise en charge de 170 usagers par une responsable pédagogique, investissement plus accru d'une coordinatrice au sein du Conseil d'Administration). Enfin, deux associations exploitent au mieux les facultés, compétences du personnel en place.

Ressources matérielles (12 énoncés) : une autre manière de surmonter les difficultés revient à renforcer les moyens matériels disponibles ou combler au manque quotidien des usagers. Trois associations favorisent le don (distribution de fourniture scolaire), la gratuité des activités extrascolaires. Une association tente de récolter des fonds pour surmonter ses difficultés, une seconde a dû augmenter la cotisation des apprenants (20 euros), trois structures tentent de mutualiser les ressources disponibles dans le quartier (mobilier, ouvrages mais également les apprentissages). Enfin, deux associations optent pour le partage des locaux ou la délocalisation de leurs activités vers une infrastructure plus appropriée, décente.

Les activités (34 énoncés) : une grande partie des responsables associatifs surmontent ses difficultés quotidiennes en renforçant les activités. Ainsi, trois associations ont choisi d'étendre l'offre de leurs activités vers des périmètres plus sensibles (soutien scolaire, ateliers de la réussite : 8 groupes supplémentaires), en créant des nouveaux groupes d'alphabétisation (2 classes supplémentaires dans une association de la Senne) ou en développant leurs actions au sein des bibliothèques. Une structure opte pour le travail de rue (sensibilisation des publics réfractaires : adolescents de Val Maria, Coin des Cerises), une seconde envisage de décloisonner son offre d'activités afin de libérer son public des usages du ghetto (repli des usagers, des repères dans l'espace confiné). Six autres associations privilégient des actions citoyennes dans l'objectif de conscientiser les usagers aux risques de la fracture sociale (les petits déjeuners citoyens, collectif Soda, travail sur le caractère transitoire du soutien scolaire, dynamique de projets...). Faute de moyens, trois partenaires ont décidé de recentrer ou d'abandonner une partie de leurs activités, cinq responsables optent pour des activités socio-créatives ou d'expression en vertu des qualités émancipatrices, d'ouverture d'esprit, de ces initiatives (théâtre, atelier EOLE, coin lecture, animations ludiques, calligraphie, plongée...). Enfin, deux associations proposent une alternative à leurs usagers précaires en renforçant leur équipement social: une association met à la disposition de ses usagers une permanence sociale, la seconde propose un atelier « d'aide à la recherche emploi » durant ses activités. Enfin, avec 12 énoncés, on peut certifier que les activités de soutien parental sont dans la ligne de mire des responsables associatifs. Dépourvu de moyens, l'acteur associatif voit dans la responsabilisation des parents, un fondement essentiel du travail social. Entre le « Café parents », la semaine des papas, la prise de contacts régulières avec les parents, les activités avec les mamans, l'information ciblée vers les parents, les échanges organisés à l'école, la création d'un groupe de parents à l'initiative d'une action de soutien scolaire, l'associatif tente de réhabiliter doucement le rôle des parents et pacifier les relations sociales au niveau local.

Expertise, méthode, pédagogie, ergonomie du travail (43 énoncés) : avec 33% des énoncés totaux, cette catégorie d'opportunités est la plus exploitée par les responsables associatifs. Elle revient à augmenter la dimension qualitative du travail social compte tenu du manque de moyens sur le terrain. Quatre associations choisissent de surmonter leurs difficultés en créant des groupes de réflexion ou en participant à des groupes de réflexion. Il s'agit de renforcer une expertise sur une problématique endémique ou émergente. Citons, la réflexion sur la santé mentale à entrevoir dans le quartier Noh, le travail social communautaire déjà engagé dans ce même quartier ou encore la mise en commun des problématiques du soutien scolaire dans les Marolles. Deux associations privilégient la pacification des relations, la valorisation des usagers ou adoptent l'égalitarisme entre pair dans leur culture associative. Trois associations surmontent leurs difficultés en exploitant au mieux les ressources communautaires, les solidarités primaires (lien bounding : personnel issu de la même origine que le public-cible, recrutement des habitants du quartier, formateur utilisant la langue d'appartenance des usagers). Deux partenaires utilisent des méthodes tenant compte des rythmes d'apprentissage (cours constitué en fonction du niveau oral des usagers, emploi d'une « feuille de route » pour renforcer l'autonomie des usagers), un responsable a opté pour une Intervision collective sur le thème du décrochage scolaire (à l'initiative du *Réseau Santé mentale des Marolles*). Sept associations tentent de surmonter leurs difficultés en réorganisant le planning des activités, les tâches du personnel ou les horaires d'activités (meilleure alternance entre le travail scolaire et ludique, création de la « carte de vie » constitutive de la réorganisation des tâches du personnel ou encore, inscription au mois de septembre en lieu et place du mois d'août). Quatre partenaires se sont orientés vers des méthodes, des modes de prise en charge plus individuelle de leurs usagers, sept structures privilégient des outils méthodologiques plus spécifiques (outil GRH pour optimiser l'emploi des ressources humaines, usage des technologies numériques, création d'un blog à usage interne : mobilité des bénévoles, élaboration des tests par des enseignants en vue de dépister les difficultés dès le début de la remédiation, réflexivité...). Quatre associations tentent de surmonter leurs difficultés en optimisant leurs approches pédagogiques (méthode naturelle, pédagogie de la récompense : assiduité aux activités de soutien scolaire contre présence au camp), une structure réoriente ses usagers vers des structures plus adaptées, une seconde participe à un travail de renforcement des normes déontologiques (rédaction d'une charte), un responsable a choisi de recentrer les objectifs opérationnels de la convention spécifique auprès de ses partenaires. Enfin, deux structures usent des pratiques de discrimination positives ou ciblent des groupes prioritaires (emploi de critères d'inscription non exclusifs mais prioritaires, priorité aux usagers des partenaires conventionnés).

Ressources externes (24 énoncés) : cette catégorie d'opportunités renvoie directement aux synergies que les responsables associatifs tentent de mettre en œuvre pour surmonter leurs difficultés. Avec 16 énoncés (effectif le plus important), on peut penser que le premier réflexe de l'associatif confronté à la difficulté est de rechercher un soutien local, prendre contact avec l'institution déficiente ou collectiviser la problématique vécue. Ainsi, sensibiliser l'école vis-à-vis de la pénurie des garderies, mutualiser le personnel associatif, les locaux (renforcement des cours d'alpha), sensibiliser les décideurs politiques sur la question du manque de personnel, la création d'un système d'information commun avec une école, le renforcement du partenariat dans l'intention de mieux former les animateurs, la rencontre avec d'autres associations, la création d'une plateforme numérique collective permettant de suivre l'état de l'offre du quartier Senne, l'élargissement des activités vers le CPAS de la Ville de Bruxelles, la rencontre avec les professeurs, le partenariat avec la logopède du PMS sont autant d'alternatives offertes à l'associatif pour tenter de surmonter ses difficultés. Deux structures se rabattent sur les ressources indispensables du carnet d'adresses, quatre responsables optent pour l'information, la promotion de leurs activités (création d'un site sur le web, campagne d'affichage, le « tout-

boîte»). Une responsable appelle de ses vœux la création d'une plateforme globale de l'alphabétisation à l'instar du *Réseau Français Langue Etrangère Liégeois* dans l'objectif de plus de centralisation, d'un gain en cohérence en matière de politique d'alphabétisation tandis qu'une association, à l'initiative du PRGL, réfléchit à un espace de concertation entre l'école et les écoles de devoirs.

Question 4 : quelles sont les perspectives de développement et/ou d'adaptation de votre projet ?

| Dimensions | Composantes | Volume |
|--|--|------------|
| Ressources humaines | Formation du personnel | 5 |
| | Renforcement personnel | 8 |
| Ressources matérielles | Prospection de fonds | 1 |
| Activités | Nouvelle activité | 16 |
| | Projet social communautaire | 1 |
| | Extension de l'offre d'activités | 5 |
| | Module complémentaire | 4 |
| | Renforcement des activités existantes | 5 |
| | Continuité, réadaptation du projet aux besoins | 9 |
| | Action ciblant un groupe spécifique | 13 |
| | Empowerment | 5 |
| | Activités socioculturelles réhabilitées | 3 |
| | Rayonnement, visibilité | 1 |
| | Mobilité, activités de décloisonnement | 2 |
| | Extension de l'activité vers d'autres publics | 2 |
| Expertise, méthode, pédagogie, sensibilisation | Réflexion commune, Intervision | 4 |
| | Reconnaissance culturelle, valorisation | 2 |
| | Expertise | 2 |
| Ressources externes | Développement dispositif secteur | 1 |
| | Collaboration avec institutions scolaires | 2 |
| | Information, débat public, sensibilisation politique | 5 |
| | Recherche, renforcement des synergies | 21 |
| Totaux | | 117 |

D'une manière générale, les réadaptations, les perspectives de développement, les marges de manœuvre provisionnées, recoupent ostensiblement celles que les responsables associatifs exploitent pour surmonter leurs difficultés. On peut alors conclure que les perspectives des responsables associatifs vont dans le sens d'une meilleure prise en charge de leurs difficultés

117 énoncés ont été formulés à l'endroit des perspectives de développement des projets associatifs. Avec approximativement 2/3 des énoncés totaux (67 sur 117), *la recherche, le renforcement des synergies locales (21 énoncés), la création de nouvelles activités (16 énoncés), les activités ciblant un groupe spécifique (13 énoncés), la continuité des projets ou la réadaptation des projets en fonction des besoins, de la demande des usagers (9 énoncés) et le renforcement du personnel (8 énoncés)* coalisent les potentialités du secteur associatif exécutant le contrat communal de cohésion sociale. La recherche de synergies- au sens large du terme- regroupe autant les potentialisations qui ciblent les contenus d'activités (partenariat avec 10 maisons des enfants pour encourager la lecture, réunions d'évaluation plus soutenues entre partenaires locaux), la prise en charge des publics spécifiques (collaboration avec l'ONE pour permettre un meilleur accueil des bébés, recherche de partenariats privilégiés avec une logopède, une psychomotricienne, recherche de partenariats dans l'objectif d'une prise en charge des personnes âgées, partenariat sur l'encadrement des élèves du secondaire, renforcement des liens avec les écoles du quartier, échange de publics) que le partage des ressources disponibles (exploitation d'un système d'évaluation commun, discussion avec la Stib pour occuper des locaux). Les actions ciblant les groupes spécifiques quant à elles, confirment

d'une part, l'inaptitude croissante des pouvoirs publics à répondre à des besoins émergents. D'autre part, les facultés du secteur associatif à s'adapter au mieux à un contexte social instable, capricieux, avec peu de moyens financiers. Citons les actions à destination des femmes, les pédagogies de projets visant à réaffilier les jeunes réfractaires, les activités de soutien parental relativement fécondes, la désignation d'un référent spécifique (grand frère) pour la prise en charge des adolescents, la création d'un nouvel espace de soutien scolaire dans le quartier NOH, à l'initiative d'un projet social communautaire porté par les parents, les garderies improvisées...).

Les activités d'empowerment (5 énoncés), la formation du personnel (5 énoncés), l'information, les initiatives de sensibilisation des responsables politiques, la sensibilisation des pouvoirs publics (5 énoncés), l'expertise (2 énoncés) restent des alternatives intéressantes aux yeux des acteurs du terrain. On peut voir dans la finalité de ces initiatives, des objectifs proches de *l'Education Permanente (Décret 1976)*. L'idée est que l'exercice d'un personnel plus compétent, le développement du « pouvoir d'agir » des publics-cibles et le débat public sont les pierres angulaires d'une citoyenneté consciente et participative. Ainsi, les initiatives telles que, le « Forum des délégués », le développement d'un espace troc-échange, la mise en place d'un guichet électronique au bénéfice des usagers, la prise en charge des dossiers de subsides par les usagers (projet BIJ), la réalisation d'un spectacle intergénérationnel avec les parents, la sensibilisation de l'opinion publique, des politiques, aux droits de séjour des primo-arrivants, aux procédures de régularisation contraignantes, à la question des ressortissants de l'Est, aux manquements des Droits de l'Homme, à la crise scolaire, ou encore, les campagnes d'affichage et de sensibilisation façonnent les « capacités » d'un secteur associatif bien décidé à jouer son rôle de troisième homme dans la gestion de la cité.

Les nouvelles activités (16 énoncés), l'extension de l'offre d'activités (5 énoncés), les modules complémentaires (4 énoncés), le renforcement des activités existantes (5 énoncés), les activités socioculturelles (3 énoncés) et les activités à destination des publics spécifiques (13 énoncés) manifestent elles, les ressources internes de l'associatif. Il semblerait qu'au manque de moyens réplique sur le terrain, une augmentation du rendement de travail. Car, peu d'associations ont signifié l'abandon de leurs activités dans les rapports. Ainsi, la création d'un nouvel espace d'étude à Laeken, le développement d'actions intergénérationnelles, la création d'un atelier hygiène et santé dans les Marolles, les animations sur le surendettement, le recyclage, la propreté, les ateliers musicaux pour enfant, l'atelier de réparation domestique, les actions de soutien parental, le projet « socio-créatif » à l'initiative d'une adolescente des Cinq Blocs, l'atelier slam, l'atelier coaching-rédaction de CV, l'atelier potager avec les seniors du quartier, le projet écriture numérique, l'atelier photo, le projet de création d'une bibliothèque interne, les classes alpha complémentaires, la semaine d'accueil renforçant l'alpha, le module de méthodologie, le module de soutien scolaire à l'adresse des jeunes repris en liste d'attente, l'extension de l'offre scolaire vers le Sablon, les quartiers sensibles, sont autant d'initiatives qui dévoilent la productivité du secteur associatif mais aussi, **sa volonté de renouer avec des pratiques diversifiées, débordant de loin, le cadre des priorités régionales.**

Enfin, *le rayonnement des activités (1 énoncé), la prospection de fonds (1 énoncé), les activités de décloisonnement (2 énoncés), les initiatives de reconnaissance culturelle, la valorisation des publics (2 énoncés)* bien que moins prégnantes, restent le privilège de certaines structures associatives. Citons, l'atelier de lecture place de la Querelle (visibilité de l'activité), le développement de projets internationaux (BIJ), la représentation de spectacles joués par des primo-arrivants ou les projets tenant compte de la richesse des usagers dans l'approche pédagogique.

5- CONCLUSION GENERALE

5-1 REMARQUE PRELEMINAIRE

Les rapports d'activités rédigés par les responsables associatifs en 2013 sont éloignés de ceux rendus les années précédentes. La Circulaire ministérielle relative aux procédures d'évaluation de la politique de cohésion sociale⁸2011-2015 institue les modalités d'évaluation minimales en matière de cohésion sociale. En 2013, les associations et la coordination étaient tenues de rendre un rapport « *limité aux informations nécessaires au contrôle du bon usage des subventions publiques* ».

Le 1^e février 2013, un courrier rédigé par l'administration de la Cocof à l'attention des membres opérateurs du contrat communal de cohésion sociale, informait de la nouvelle procédure d'introduction du « rapport moral » des associations. D'une part, ces rapports seront dorénavant à compléter en ligne sur le site IRISBOX. D'autre part, il est demandé aux associations de répondre à quatre questions générales :

1. *Comment votre projet a-t-il évolué au cours de l'année écoulée (en ce qui concerne le public, les objectifs, le budget, les actions...)?*
2. *Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées (difficultés liées au contexte, à des contraintes ou à des circonstances externes ou internes à votre association) ?*
3. *Qu'avez-vous mis en place pour tenter de dépasser ces difficultés ? Expliquez dans quelle mesure vous y êtes parvenus ou non ?*
4. *Quelles sont les perspectives de développement et/ou d'adaptation de votre projet ?*

METHODOLOGIE : la coordination locale a opté pour une analyse des contenus des rapports associatifs en cinq étapes.

- Lecture de l'ensemble des rapports d'activités
- Rédaction de la synthèse des données (voir annexe jointe)
- Conceptualisation et catégorisation des données recueillies : la formation des concepts et l'élaboration des catégories d'interprétation se sont inspirées de la littérature classique des sciences sociales¹⁰ ou ont été construites en tenant compte de la récurrence des énoncés dans les rapports d'activités.
- Analyse qualitative des dimensions, composantes pour chacune des questions
- Conclusion générale

⁸ http://www.cocof.irisnet.be/docutheque/affaires-sociales/cohesion_sociale/Circ_eval_Cosoc_11_15.pdf

⁹ Le terme projet englobe l'ensemble des actions subventionnées en Cohésion sociale en 2012.

¹⁰ Fracture sociale (Todd : 1994), Capital culturel, capital linguistique (Bourdieu : 1970), Sentiment d'insécurité (Mucchielli : 2011), Angoisse parentale, Déclin des institutions (Dubet : 1997, 2002), Gestion des risques (Castel : 2011), Représentations sociales (Moliner : 1996), Réflexivité (Ricoeur : 1990), Civilisation des mœurs (Eliás : 1974), Culture professionnelle (D'Iribarne : 1989), Liens bounding (Putnam, 2002), Reliance sociale (Bolle de Bal : 1998), Empowerment (Alinsky : 1946).

5-2 SYNTHÈSE ET ENSEIGNEMENTS DES CONTENUS

Première question : Comment votre projet¹¹ a-t-il évolué au cours de l'année écoulée (en ce qui concerne le public, les objectifs, le budget, les actions...) ?

Soutien scolaire : en ce qui concerne les objectifs, les activités, la plupart des projets respectent les lignes directrices de la convention spécifique avec des nettes progressions, adaptations des projets en fonction des difficultés rencontrées ou des besoins émergents. Les objectifs évoluant, une série d'initiatives concrètes sont mises en œuvre sur le terrain. On peut regrouper ces évolutions autour de cinq axes centraux : *le soutien parental, la prégnance des activités périphériques, les reconversions méthodologiques, l'approche des besoins spécifiques, les techniques pédagogiques et les enjeux de démocratie, de citoyenneté.*

Le soutien parental : semble en nette évolution dans les activités associatives. Cette spécificité revient à deux causes essentielles. D'abord, la reconduction des projets de cohésion sociale par les autorités de la Cocof (Cohésion sociale-contrats 2011-2015 : Circulaire interprétative de l'appel à projet)¹² mais aussi, les priorités communales allant dans le même sens, insistent sur cet aspect crucial du travail social, notamment en matière de soutien scolaire. Ensuite, **on peut admettre qu'à défaut de moyens (30 énoncés dans les rapports d'activités), les responsables associatifs se rabattent sur des ressources tangibles pour prendre à bras le corps leurs difficultés quotidiennes.** Responsabiliser les parents quant aux parcours scolaires de leurs enfants étant une manière de prendre en charge les difficultés qui ont trait *aux conduites anormales des publics précaires (17 énoncés), l'anxiété parentale (7 énoncés), la crise de l'école (8 énoncés), la gestion du risque (5 énoncés) ou encore le décrochage parental (5 énoncés)*; on peut voir dans ces initiatives, **des opportunités associatives centrées sur le « pouvoir d'agir » de leurs usagers. Soit, un investissement sur la « capacitation » des publics-cibles.**

La prégnance des activités périphériques : est un deuxième constat issu des rapports d'activités. Bien que le resserrement des priorités régionales en matière de cohésion sociale avait quelque peu évincé ce type d'activités, réhabilité il est vrai, dans un second temps, par la *Circulaire interprétative de l'appel à projets 2011-2015*, qui accordera plus de souplesse aux trois priorités régionales reconduites lors du deuxième quinquennat, **on peut signifier que les projets socioculturels, socio-crétatifs, les ateliers d'expression tiennent à cœur au secteur associatif. Ces actions évacuées par la porte, reviennent par la fenêtre !** Certains acteurs associatifs allant même jusqu'à faire de ces activités un enjeu essentiel de l'identité professionnelle du secteur, clamant haut et fort, l'approche globale du travail associatif, la vision émancipatrice du jeune ou encore l'identité, la culture professionnelle distinguant le savoir-faire associatif de celui de l'école.

Les reconversions méthodologiques, les techniques pédagogiques : il s'agit de l'ensemble des initiatives, des réadaptations méthodologiques, pédagogiques, que les responsables associatifs mettent en œuvre dans l'intention de rendre leurs activités de soutien scolaire plus efficaces. **Ici, l'accent est clairement mis sur la qualité du soutien scolaire proposé.** La constitution de groupes mixtes, une meilleure interdépendance entre acteurs éducatifs (parents, école, association), le « carnet de suivi », les grilles d'observation, la revisite des modalités d'inscription, l'emploi de la gestion mentale, le travail sur des moments « clé », la pédagogie de la récompense, l'approche institutionnelle, sont autant d'alternatives mises en œuvre dans le dessein d'améliorer le suivi en matière de soutien scolaire.

¹¹ Le terme projet englobe l'ensemble des actions subventionnées en Cohésion sociale en 2012.

¹² http://www.cbai.be/resource/docsenstock/cohesion_sociale/Circulaire%20interpr%C3%A9tative%202010.pdf

L'approche des besoins spécifiques : il s'agit des initiatives prises par les responsables associatifs dans l'objectif de répondre aux besoins émergents sur le terrain, d'affronter les difficultés du terrain ou de lutter contre la fracture scolaire. **En somme sur le forum social, une « ingénierie sociale » tente de répliquer à des besoins urgents.** Le séjour de remédiation, le camp de méthodologie, la prise en charge individuelle des élèves, les modules de préparation aux examens de passage, la fourniture de matériel scolaire, le partenariat spécifique sur les décrocheurs scolaires, l'extension de l'offre de soutien scolaire vers des zones sensibles, le coaching personnel sont d'une part, des réponses concrètes à des difficultés scolaires devenues insolubles. D'autre part, un indicateur de la faculté d'adaptation de l'associatif à des problématiques, des besoins de plus en plus territorialisés, spécifiés.

Démocratie, citoyenneté : il s'agit de l'ensemble des témoignages prévenant les responsables politiques, les pouvoirs publics du déficit démocratique, de l'atteinte aux Droits de l'Homme, de la vulnérabilité des publics-cibles ou encore, de la nécessité de soutenir des initiatives citoyennes, de décloisonner les publics sectaires....

Publics : en ce qui concerne les publics, faute d'une formalisation des variables quantitatives dans les rapports, il reste difficile de circonscrire des données précises sur la fréquentation des publics. Néanmoins, 15 responsables associatifs sur 26 ont intégré ces données dans leur rapport. D'après les données partielles transmises, **2160 usagers** sont repris dans les registres d'inscription. Deux actions de large ampleur desservent entre **245 et 983 usagers** (en collaboration avec l'Instruction de la Ville de Bruxelles), les actions de soutien scolaire individualisées touchent entre **14, 18 et 80 usagers**, **13 autres projets desservent quotidiennement 919 jeunes** (de 12 à 200 usagers réguliers par structure).

On peut affirmer que les actions de soutien scolaire desservent essentiellement des publics locaux, voire du quartier, issus pour une majorité d'entre eux, des flux migratoires ou primo-arrivants (Maghreb, Subsahariens, pays de l'Est). Enfin, on constate une nette croissance des primo-arrivants intra-européens dans les associations (familles dotées d'un titre séjour espagnol, italien ou nouvelles vagues des pays de l'Est).

Les mixités du genre, des âges semblent effectives tandis que la mixité sociale peine en raison de la territorialisation d'intervention. **En matière de cohésion sociale, les projets étant sélectionnés, financés en fonction des périmètres déficitaires (ciblage territorial), il est « normal » que le public qui fréquente l'association reflète le microcosme local.**

Budget : malgré quelques opportunités ponctuelles, la majorité des acteurs associatifs se plaignent d'un manque cruel de moyens financiers.

Alphabétisation : la plupart des projets respectent les objectifs de la convention spécifique en tenant compte d'une part, des adaptations pratiques aux besoins criants des usagers. D'autre part, de l'émergence des pratiques tendant à anticiper les futures dispositions relatives au « *Parcours d'Accueil* » des primo-arrivants. En termes d'objectifs, l'apprentissage de la langue (alpha/Fle), l'apprentissage de base (CEB), l'intégration, la participation, la cohabitation harmonieuse entre les communautés, le vivre ensemble et la mise en autonomie des primo-arrivants restent les fondements essentiels des projets associatifs. Les initiatives à l'adresse des primo-arrivants évoluent autour de quatre axes centraux : *insertion intégration, les initiatives de reconnaissance culturelle, les activités périphériques et citoyennes, les initiatives à l'adresse de groupes spécifiques, les adaptations méthodologiques et pédagogiques.*

Insertion, intégration, les initiatives à l'adresse de groupes spécifiques : en plus des activités d'alphabétisation classiques, une série d'associations proposent aux primo-arrivants un service d'information ou de première ligne facilitant son intégration. **On peut penser qu'en ce**

sens, le secteur associatif joue un rôle de « service public fonctionnel ». La matinée emploi, la halte-garderie, la permanence sociale, la médiation, le service logopédique sont alors **autant de services qui font défaut aux pouvoirs publics qu'un équipement social de substitution et de première nécessité.**

Les initiatives de reconnaissance culturelle, les activités périphériques et citoyennes : forment un deuxième groupe d'activités à l'adresse des primo-arrivants. Il s'agit d'une part, d'une série d'actions qui tendent à valoriser, renforcer l'estime de soi des primo-arrivants. D'autre part, d'actions destinées à renforcer la participation citoyenne du nouveau venu ou du moins, l'accoutumer aux usages, convenances du nouveau pays d'accueil. Citons succinctement, le travail de sensibilisation sur l'identité belgo-roumaine, le Comité de parents, le projet de développement durable (tri, compostage), le module de sensibilisation aux élections, les fêtes de quartier respectueuses des pratiques folkloriques du primo-arrivant.

Les initiatives à l'adresse de groupes spécifiques, les adaptations méthodologiques et pédagogiques : ces évolutions semblent révélatrices de la confusion, des bouleversements du secteur en matière de politique d'alphabétisation francophone. Deux obstacles qui s'enchevêtrent pernicieusement sur le terrain, expliquent ce cafouillage généralisé. D'abord la décentralisation du dispositif d'alphabétisation (un peu moins de 90 opérateurs d'alphabétisation en Région bruxelloise : Lire et Ecrire/un total de 19 actions à destination des primo-arrivants pour le contrat communal) impactent directement sur la disparité des parcours de formation, des pédagogies et méthodologies employées sur le terrain. D'autre part, la politique de cohésion sociale arc-boutée sur les principes du « ciblage territorial » (sélection des projets en fonction des périmètres déficitaires), le corps des publics associatifs reflète de plus en plus sur le terrain le microcosme local, voire celui du quartier. Il en résulte des initiatives associatives bien obligées de s'adapter aux spécificités locales de leurs usagers. Cette tendance est d'ailleurs confirmée par la forte croissance des *activités à destination de groupes spécifiques* dans les rapports d'activités (16 énoncés). C'est pourquoi, tandis qu'une association accueille des primo-arrivants de 44 pays d'origine, qu'une seconde offre des modules d'apprentissage de quatre mois, d'autres n'accueillent que des femmes, que des publics maghrébins ou encore, une forte densité de ressortissants de l'Est. **A notre avis, les pratiques de ciblage territorial additionnées à la décentralisation de la politique francophone bruxelloise d'alphabétisation (sur le terrain pratique) tendent à accentuer l'hétérogénéité des pratiques associatives et la formation de « publics-spécifiés » dans les associations. C'est là, une limite manifeste du futur dispositif « parcours d'accueil » qui parie sur un parcours d'accueil standardisé du primo-arrivant (à l'instar de la politique néerlandophone) et qui projette de s'appuyer sur les opérateurs locaux d'alphabétisation (B.A.P.A ou autres) pour entériner au moins en partie, des parcours d'accueil qui seront certifiés.**

Public : en ce qui concerne les publics, peu d'associations ont transmis des données exhaustives sur le volume de leurs usagers. Néanmoins, d'après les quelques chiffres transmis, on peut affirmer que les associations desservent entre **37 et 388** primo-arrivants en moyenne (2 à 9 groupes par association). Le projet complémentaire d'halte-garderie accueille une centaine d'enfants, le second (Eole), accueille deux groupes de primo-arrivants d'un membre-opérateur du contrat communal. Le projet primo-arrivant « Mena » n'ayant pas été concluant en 2012, tendra à atteindre ses objectifs en 2013. Enfin, un projet (Solidarité) a quitté le contrat communal depuis le renon de l'association en février 2013.

Le profil des publics varie d'une association à l'autre. Maghrébins, Subsahariens, ressortissants de l'Est forment les effectifs majoritaires de l'associatif. On remarque également une poussée des publics intra-européens (Espagne, Italie, Moldavie, Ukraine...)

Budget : manque de moyens unanime

Seconde question : Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées (difficultés liées au contexte, à des contraintes ou à des circonstances externes ou internes à votre association) ?

Les difficultés rencontrées par les responsables associatifs sont pléthoriques. Au total plus de **174 difficultés** ont été relevées dans les rapports associatifs (contrat communal). On peut regrouper ces difficultés autour de quatre axes centraux.

La fracture sociale (62 énoncés) : ensemble de difficultés structurelles qui obstrue la bonne marche des droits démocratiques et qui échappe au moins en partie, au pouvoir politique. Dans l'ordre d'importance : *les conduites anomiques, consuméristes des publics populaires (17 énoncés), l'isolement et la forte précarité des publics (9 énoncés), l'angoisse parentale (7 énoncés), le repli culturel en reste de conduites patriarcales (7 énoncés), le décrochage parental (5 énoncés), la gestion du risque (5 énoncés), le sentiment d'insécurité (4 énoncés), le capital culturel et linguistique déficient (5 énoncés) et le vivre ensemble (2 énoncés).*

Les dysfonctionnements (67 énoncés): ensemble de difficultés qui empêchent le bon fonctionnement du travail associatif. Ces obstacles se répartissent entre les :

- **les dysfonctionnements structurels surmontables**: *manque de moyens financiers, en infrastructure, en personnel (30 énoncés), problèmes d'organisation (13 énoncés), incapacité à prendre en charge une demande toujours croissante (8 énoncés), manque de ressources devant la prise en charge des besoins spécifiques (6 énoncés), objectifs opérationnels inappropriés (3 énoncés), manque de personnel compétent (1 énoncé).*

- **les dysfonctionnements généraux du secteur** : *lacunes du dispositif de cohésion sociale (2 énoncés), le manque d'outils méthodologiques communs (3 énoncés).* Citons, l'équivalence des niveaux d'apprentissage entre les différents opérateurs d'alphabétisation, la traçabilité des trajectoires d'insertion des apprenants, le manque de clairvoyance devant les pédagogies employées en alphabétisation, la mise à jour du répertoire des offres officielles des cours d'alphabétisation du quartier, de la Région ou encore, l'absence d'une « plateforme commune » regroupant les acteurs du soutien scolaire et ceux de l'école ou les opérateurs bruxellois de l'alphabétisation (à l'instar du Réseau Français Langue Etrangère Liégeois).

Démocratie et conflits de valeurs (17 énoncés) : ensemble des sommations, des griefs émis par les acteurs de terrain, à l'endroit du déficit démocratique, des préjugés influençant l'opinion publique ou des conflits de valeurs sclérosant les rapports sociaux. Ces revendications ciblent *les impératifs du débat public (5 énoncés), la question des stéréotypes, stigmates à l'endroit de certaines populations (2 énoncés), des enjeux de justice sociale (2 énoncés) et plus d'attente au niveau des pratiques réflexives (2 énoncés).* A l'endroit des conflits de valeurs, les acteurs associatifs insistent sur les *visions antagoniques du travail social* : (vision globale, participative versus vision traditionnelle du travail social : 3 énoncés) ou encore *les tensions issues de la confrontation mœurs libertaires vs civilisation des mœurs (1 énoncé).*

Déclin des institutions, violences institutionnelles (30 énoncés): il s'agit d'une part, des difficultés conséquentes d'un manque criant de services sociaux sur le terrain, de la décrépitude des pouvoirs publics devant la question sociale, transbahutée pour lors, sur le secteur associatif : *crise de l'école (8 énoncés), pouvoirs publics absents, équipement social déficient (8 énoncés), prise en charge d'un public spécifique (2 énoncés), crise de l'emploi des jeunes (1 énoncé).* D'autre part, de la « violence symbolique » affidée au contrôle, aux mépris répétés que subissent les publics-cibles, les acteurs

du terrain, à la rencontre *des politiques proactives contraignantes (6 énoncés), des procédures de régularisation (2 énoncés) ou de l'instabilité des lignes de subsides (3 énoncés).*

De manière générale, on peut affirmer que les difficultés soulevées, toujours plus nombreuses, caractérisent trois tendances générales:

- les difficultés qui ont trait **aux déviances ou aux contraintes vécues par les publics-cibles**
- l'insuffisance des moyens, l'absence d'une volonté politique forte, **le constat d'impuissance à l'endroit de la prise en charge de ces publics-cibles** (logement, garderies, logopédie, emploi, aide juridique...);
- **les dysfonctionnements internes ou du dispositif global** : cohérence de la politique globale, outils méthodologiques manquant au dispositif, équipement social déficitaire, réponse tangible à la spécificité des publics locaux liée aux pratiques de « ciblage territorial » et à la ghettoïsation grimpance dans certains périmètres bruxellois.

Troisième question : qu'avez-vous mis en place pour tenter de dépasser ces difficultés ? Expliquez dans quelle mesure vous y êtes parvenus ou non ?

128 énoncés ont été formulés à l'endroit des opportunités associatives. Devant leurs difficultés, la plupart des responsables associatifs font preuve d'un volontarisme certain, d'une résistance de fer ou de créativité. Dans la limite de leurs interventions, on peut classer les ressources, opportunités et alternatives mises en œuvre par le secteur associatif autour de cinq dimensions.

Les ressources humaines (16 énoncés) : *renforcement du personnel (5 énoncés), formation du personnel (4 énoncés), dynamisme de l'équipe en place (3 énoncés), exploitation des bénévoles, stagiaires (2 énoncés) et pluridisciplinarité de l'équipe en place (2 énoncés).*

Les ressources matérielles (9 énoncés): *mutualisation des ressources disponibles (3 énoncés), redéploiement des moyens disponibles (2 énoncés), extension infrastructure, partage des locaux (2 énoncés), dons, accès gratuit aux activités (1 énoncé), cotisation des usagers (1 énoncé).*

Les ressources externes (24 énoncés) : *extension partenariat, contact institutions (16 énoncés), prospection, information, promotion des activités (4 énoncés), appel à des dispositifs globaux (2 énoncés), recours au carnet d'adresses, intervenants externes (2 énoncés)*

Les activités (34 énoncés): *soutien parental (12 énoncés), projets de conscientisation, citoyens (6 énoncés), les ateliers socio-créatifs, d'expression (5 énoncés), l'extension de l'offre d'activités (3 énoncés), l'abandon de certaines activités (3 énoncés), les activités de décloisonnement des publics (1 énoncé), le travail de rue (1 énoncé), la mise en service d'une permanence sociale (1 énoncé), et la création d'un atelier de recherche emploi (1 énoncé).*

L'emploi de méthodes, pédagogies, expertises plus efficaces et ergonomie du travail (43 énoncés) : *recours à des outils méthodologiques spécifiques (7 énoncés), réorganisation des plannings, groupes, activités (7 énoncés), travail individuel (4 énoncés), recours à des pédagogies spécifiques (4 énoncés), participation à des groupes, espaces de réflexion (4 énoncés), réunions de sensibilisation (3 énoncés), renforcement des liens bounding (3 énoncés), usage des critères prioritaires (2 énoncés), vers plus d'égalitarisme, de mixité (2 énoncés), respect des rythmes d'apprentissage (2 énoncés), guidance, orientation (1 énoncé), renforcement du cadre déontologique (1 énoncé), Intervision pédagogique (1 énoncé), activité de reliance sociale (1 énoncé) et clarification des objectifs opérationnels (1 énoncé).*

De manière générale, 60% des opportunités associatives (77 énoncés), ont trait à l'usage de nouvelles méthodes, de pédagogies appropriées, à la réorganisation des plannings, à des nouvelles formes d'expertise ou s'appuient sur la recrudescence des activités. Notons, *que le contact avec les institutions, le recours au partenariat (16 énoncés) et les activités de soutien parental (12 énoncés)* constituent les deux points culminant des opportunités associatives. **Une fois de plus, pour surmonter leurs difficultés quotidiennes, il semblerait que les acteurs du terrain tendent dans leur grande majorité, à performer la qualité de leurs activités, à s'appuyer sur les synergies locales parfois même, en exploitant les solidarités primaires, les liens communautaires (recrutement des habitants du quartier, usage de la langue d'appartenance des usagers) ou tendent à augmenter les « capacités » de leurs publics-cibles.** Les leviers ressources humaines et ressources matérielles, bien qu'exploités par le secteur associatif restent dérisoires (- de 20% des opportunités associatives).

Quatrième question : quelles sont les perspectives de développement et/ou d'adaptation de votre projet ?

117 énoncés ont été formulés à l'endroit des perspectives de développement des projets associatifs. Avec approximativement 2/3 des énoncés totaux (67 sur 117), *la recherche, le renforcement des synergies locales (21 énoncés), la création de nouvelles activités (16 énoncés), les activités ciblant un groupe spécifique (13 énoncés), la continuité des projets ou la réadaptation des projets en fonction des besoins, de la demande des usagers (9 énoncés) et le renforcement du personnel (8 énoncés)* coalisent les potentialités du secteur associatif exécutant le contrat communal de cohésion sociale.

Les activités *d'empowerment (5 énoncés), la formation du personnel (5 énoncés), l'information, les initiatives de sensibilisation des responsables politiques, la sensibilisation des pouvoirs publics (5 énoncés), l'expertise (2 énoncés)* restent des alternatives intéressantes aux yeux des acteurs du terrain. **On peut déceler dans la finalité de ces initiatives, des objectifs proches de l'Éducation Permanente (Décret 1976). L'idée est que l'exercice d'un personnel plus compétent, le développement du « pouvoir d'agir » des publics-cibles et le débat public sont les pierres angulaires d'une citoyenneté consciente et participative.**

Les nouvelles activités (16 énoncés), l'extension de l'offre d'activités (5 énoncés), les modules complémentaires (4 énoncés), le renforcement des activités existantes (5 énoncés), les activités socioculturelles (3 énoncés) et les activités à destination des publics spécifiques (13 énoncés) manifestent elles, le potentiel réactif interne de l'associatif. **Il semblerait qu'au manque de moyens réplique sur le terrain, une augmentation du rendement de travail.** Car, peu d'associations ont signifié l'abandon de leurs activités dans les rapports.

Enfin, *le rayonnement des activités (1 énoncé), la prospection de fonds (1 énoncé), les activités de décloisonnement (2 énoncés), les initiatives de reconnaissance culturelle, la valorisation des publics (2 énoncés)* bien que moins prégnantes, restent le privilège certaines structures associatives.

D'une manière générale, les réadaptations, les perspectives de développement, les marges de manœuvre prévisionnées, recourent ostensiblement celles que les responsables associatifs exploitent pour surmonter leurs difficultés. **On peut alors conclure que les perspectives des responsables associatifs vont dans le sens d'une meilleure prise en charge de leurs difficultés.**